

CONVOCATION À LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Genillé, le 3 mars 2026

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la session ordinaire du Conseil Municipal qui se réunira le :

**Lundi 9 mars 2026 à 20h00
À la mairie**

Ordre du jour :

DELIBERATIONS :

- 2026-10 : Création d'un emploi non permanent d'adjoint technique
- 2026-11 : Création d'un emploi permanent de rédacteur
- 2026-12 : Modification du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expérience et de l'engagement professionnel
- 2026-13 : Motion pour réaffirmer l'appartenance de la compétence « distribution d'électricité et de gaz » au sein du bloc communal - SIEIL
- 2026-14 : Convention de mandat : désignation de la S.C.I.C. Terrecole en tant que mandataire pour la maîtrise d'ouvrage de la commune de Genillé pour le réaménagement des cours de l'école
- 2026-15 : Autorisation au maire de signer un bail avec Val Touraine Habitat
- 2026-16 : Approbation du CFU
- 2026-17 : Affectation des résultats
- 2026-18 : Approbation du budget principal 2026

Informations :

- Présentation du bilan de Terrecole
- Présentation des travaux – Terrecole
- Retour sur l'étude « village en santé »
- Présentation du rapport de la CCLST
- Point travaux
- Agenda

Si vous ne pouvez être présent pensez à donner votre pouvoir au moins 48h à l'avance.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Maire
Olivier FLAMAN

